

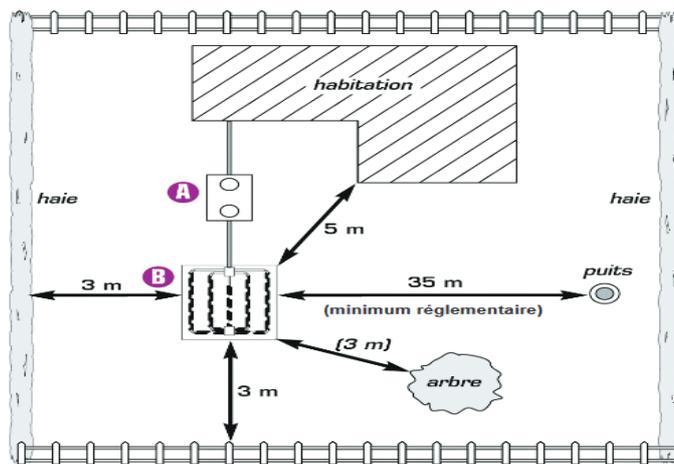
PIECES A FOURNIR

(en 3 exemplaires pour un permis de construire)

- 1) La demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif complétée et signée.
- 2) Un plan de masse (1/500 à 1/200) précisant :
 - la position de l'habitation (future ou existante) et des habitations voisines,
 - l'emplacement des installations d'assainissement non collectif (prétraitement, traitement, ventilations, exutoire,...),
 - la position des puits, des sources et des ruisseaux dans un rayon de 50 m,
 - le sens de la pente du terrain.
- 3) Indiquer la position des pièces de l'habitation et des points d'eau.

Exemple de plan type à fournir :

- A** : Fosse toutes eaux
B : Traitement secondaire



CHOIX ET DIMENSIONNEMENT DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT

(voir le Guide de l'Assainissement Non Collectif)

ATTENTION : Une installation d'assainissement non collectif se compose d'un dispositif de traitement primaire et d'un dispositif de traitement secondaire.

Par ailleurs, il appartient au propriétaire de l'habitation de choisir et de dimensionner l'installation d'assainissement non collectif la mieux adaptée aux caractéristiques du terrain.

De plus, les eaux pluviales ne doivent en aucun cas être dirigées dans la filière d'assainissement.

ENTRETIEN

La qualité du fonctionnement d'un dispositif d'assainissement non collectif dépend de sa conception, du soin apporté à sa réalisation et de son entretien. Ainsi, l'usager sera tenu d'assurer un bon entretien des différents équipements.

Aussi, il est rappelé que les regards ou les tampons de visite doivent rester accessibles et visibles.

La fosse toutes eaux doit être vidangée lorsque le volume de boue représente la moitié de son volume utile. Le préfiltre est à nettoyer 1 à 2 fois par an. L'entreprise qui réalisera la vidange devra impérativement remettre au locataire ou au propriétaire **une attestation** comportant les indications suivantes :

- son nom ou sa raison sociale, et son adresse
- l'adresse de l'habitation
- le nom de l'occupant ou du propriétaire
- la date de la vidange
- les caractéristiques, la nature et la quantité des matières éliminées
- le lieu où les matières de vidange seront transportées en vue de leur élimination

SUBVENTIONS / ECOPRET

Des solutions financières existent pour aider à réaliser votre projet :

- Les subventions de SOLIHA pour les plus de 65 ans, sous condition de ressources : **05 45 95 62 02**
- Les subventions du département pour les moins de 65 ans, sous conditions de ressources : **05 16 09 60 30**
- Ecoprêt à taux 0% : Disponible auprès de votre banque, sans conditions de ressources.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHARENTE LIMOUSINE

Espace Haute Charente
65, Route Nationale
Roumazières-Loubert
16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE

Contacts : 05 45 71 85 97 - spanc@charente-limousine.fr



DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Numéro de dossier : _____ Numéro de CU : _____

Date de la demande : _____ Numéro de PC : _____

Nature du projet : Permis de construire Réhabilitation de l'assainissement

DEMANDEUR

Nom et prénom : _____

Adresse actuelle : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Tél. : _____

Email : _____ N°SIRET : _____

Vous êtes le propriétaire ? : Oui Non

(Si non merci d'obtenir une autorisation écrite du propriétaire de la parcelle et de la joindre à la demande)

LIEU D'IMPLANTATION DES TRAVAUX

Rue ou lieu-dit : _____

Commune : _____ Code postal : _____

N° parcelle cadastrale : _____ Section : _____

CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

Maison d'habitation individuelle

Habitation principale Habitation secondaire Location

Nombre de pièces principales* : _____ Nombre de chambre : _____ Nombre d'habitants : _____

Autres types de locaux : _____

Nombre de personnes fréquentant l'établissement : _____ Nombre d'équivalent habitant (EH) : _____

Alimentation en eau potable : Réseau d'eau public Puits privé

Numéro de compteur (voir facture d'eau) : _____ Consommation d'eau : _____ m³

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Pente du terrain : Faible (< 5%) Moyenne (entre 5 et 10%) Forte (> 10%)

Nature du sol entre 1,0 m et 1,5 m de profondeur (pour déterminer celle-ci, creuser à l'emplacement prévu pour le dispositif de traitement ou faire réaliser une étude de sol par un bureau d'études) :

Terre végétale Sable Roche calcaire Roche granitique Argile

Observations : _____

Existe-t-il une nappe d'eau à moins de 1m du fond du système d'assainissement prévu ? Oui Non

Existe-t-il un puits dans un rayon de 35m du dispositif de traitement prévu ? Oui Non

Si oui : - est-il déclaré en mairie ? Oui Non

- est-il utilisé pour l'alimentation humaine ? Oui Non

* : nombre de pièces destinées au séjour ou au sommeil.

INSTALLATEUR DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nom : _____

Adresse : _____

Email : _____ Tél.: _____

CHOIX DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(Voir le guide de l'Assainissement Non Collectif)

Le SPANC n'est pas responsable du choix de la filière.

La responsabilité du choix de la filière incombe au propriétaire, sauf si une étude particulière a été réalisée. Dans ce cas, joindre le rapport d'étude.

1) FILIERE TRADITIONNELLE

• DISPOSITIF DE PRETRAITEMENT

Bac dégraisseur (facultatif)

Volume : _____ m³

• DISPOSITIF DE TRAITEMENT PRIMAIRE

Fosse toutes eaux

Volume : _____ m³

Pose particulière : Dalle d'ancrage Dalle de répartition des charges

Préfiltre externe (facultatif)

Volume : _____ m³

• DISPOSITIF DE TRAITEMENT SECONDAIRE

Sol perméable (infiltration dans le sol, une étude à la parcelle sera demandée pour ce type de système)

Tranchées d'épandage

Longueur : _____ m Nombre : _____

Lit d'épandage

Surface : _____ m²

Filtre à sable vertical non drainé

Surface : _____ m²

Sol imperméable

Filtre à sable vertical drainé

Surface : _____ m² Imperméabilisé: Oui Non

Sol avec remontées de nappe (une étude à la parcelle sera demandée pour ce type de système)

Tertre d'infiltration

Surface à la base : _____ m²

Semi-enterré : Oui Non

Surface au sommet : _____ m²

2) FILIERE AGREEE (Joindre un descriptif du dispositif)

J'ai pris connaissance du guide entretien de la filière

Dénomination commerciale : _____ Numéro d'agrément : _____

Nature des matériaux (Béton, Polyéthylène...) : _____ Taille du système : _____ EH

Pose particulière : Dalle d'ancrage Dalle de répartition des charges

3) REJET : (ex : cours d'eau, fossé, réseau d'eaux pluviales, infiltration,...)

Eaux usées traitées : _____ Dimension si tranchée d'infiltration : _____ ml

Eaux pluviales : _____

4) RELEVAGE EVENTUEL

Nécessité d'une pompe de relevage : Oui Non Emplacement de la pompe : _____

Nom commercial : _____ Référence de la pompe : _____

Pose particulière : Dalle d'ancrage Dalle de répartition des charges.

ENGAGEMENTS

Le propriétaire soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier,
- réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été approuvé,
- **prévenir le service chargé du contrôle de l'assainissement non collectif avant le début des travaux ET avant le recouvrement des dispositifs (voir les coordonnées indiquées dans l'encadré ci-dessus),**
- payer la redevance selon tarifs fixés par délibération,
- avoir pris connaissance du règlement du service.

A _____ le _____

Signature du propriétaire :

Je refuse que le technicien prenne des photos des travaux.